



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 06 août 2021

GESTION DURABLE ET ÉQUILIBRÉE DE L'ARCHIPEL DES GLÉNAN – PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE

Depuis le 26 mars 2021, le préfet du Finistère, en lien avec la commune de Fouesnant et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, et l'appui de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement a lancé une étude visant à **concilier la protection des patrimoines (naturel, paysager, culturel..) de l'archipel des Glénan et les usages socio-économiques** en présence.

Cette étude, dont le périmètre s'étend de l'archipel des Glénan jusqu'à l'île aux Moutons a pour objectif l'élaboration d'un plan d'action pour concilier usages et conservation des patrimoines du lieu.

L'étude comporte plusieurs étapes :

- 1 / établissement d'un diagnostic général (dont les usages) à l'échelle du périmètre d'étude
- 2 / identification des services que le milieu naturel de l'archipel rend à la société
- 3 / détermination de la capacité de charge pour le milieu et la capacité d'accueil de l'archipel

Une enquête auprès des usagers réguliers ou plus ponctuels de l'archipel des Glénan est également mise en ligne.

Participez vous aussi à la préservation de l'archipel des Glénan et dessinez avec nous un **avenir respectueux des richesses patrimoniales du site**

Pour ce faire, vous avez deux possibilités qui ne vous prendront que quelques minutes :

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

- cliquer sur le lien suivant : <https://forms.gle/N3piaNXKBZriNsp28>

- flasher le QR code de l'affiche ci-jointe.

Conservons ce site exceptionnel pour les générations futures !